**Couple franco-allemand : la passion retrouvée**

Le conseil des ministres franco-allemand qui s’est tenu hier à Berlin a été l’occasion pour la presse française de revenir sur les relations, d'abord houleuses et aujourd'hui renforcées, entre les deux pays depuis l'arrivée au pouvoir de. France et Allemagne se sont mis d’accord sur des projets économiques : l’occasion pour le ministre de l’Economie français de s’exprimer sur l’économie européenne et son avenir.

Un diplomate allemand a déclaré aux [Echos](http://www.lesechos.fr/monde/europe/0204266930938-conseil-franco-allemand-la-confiance-retrouvee-1106832.php) que la relation entre le président français et la chancelière allemande s’est "*considérablement améliorée*" malgré des débuts très difficiles. Elle serait désormais "*fluide*", "*facile*", "*faite de connivence spontanée*".   
  
Il est vrai que la France et l’Europe en général ont été touchées par de nombreuses tragédies : entre les attentats djihadistes à Paris en janvier, le conflit armé en Ukraine et le crash de l’avion A320, et ont à plusieurs reprises eu l’occasion de se soutenir et se rapprocher. Assez, en tout cas, pour faire honneur à l’amitié franco-allemande.  
  
Même l’économie ne serait plus un thème conflictuel : l’Allemagne s’est rapprochée du système français en instaurant le revenu minimum, et elle a montré son soutien envers la France auprès de la Commission européenne au sujet de la baisse du déficit public français.  

L’éditeur de cet article est moins enthousiaste et parle d’un "*couple sans passion soudé par les épreuves*".  
  
Quoiqu’il en soit, pour d’autre éditeur populaire, l’accord ' Minsk 2' signé en février et instaurant un cessez-le-feu en Ukraine est une preuve de la réussite des relations franco-allemandes et pourrait bien faire partie des événements majeurs liant les deux pays.   
  
Mais ce succès est particulièrement dû à la coopération étroite entre les ministres des Affaires étrangères de chaque pays : et "*depuis son entrée en fonctions en décembre 2013, le ministre allemand n’a eu de cesse de chercher à davantage coopérer avec son homologue*", estime Le Monde, qui insiste largement sur leur relation.  
  
Le quotidien rappelle toutefois que la France et Allemagne ont toujours quelques désaccords, notamment sur les interventions en Afrique ou sur le nucléaire iranien.   
  
Néanmoins, ce qui a surtout été abordé lors du 17ème conseil des ministres franco-allemand d’hier - qui a réuni le président de la République, la chancelière fédérale et une partie des ministres français et allemands - c’est l’économie.   
  
[La Croix](http://www.la-croix.com/Actualite/Europe/Ce-qui-a-ete-dit-lors-du-sommet-franco-allemand-2015-03-31-1297485) en fait le bilan et rapporte qu’"*il s’agissait de lister des projets communs qui s’inscriront dans le cadre européen. Ils doivent en effet venir en soutien au grand plan d’investissements de la Commission européenne*".  
  
Les projets franco-allemands qui ressortent de cette réunion sont nombreux et portent surtout sur l’énergie et le numérique : financement de réseaux transfrontaliers d’électricité et de gaz, fonds commun de l’UE visant à promouvoir les énergies renouvelables et l’efficacité énergétique, partenariat franco-allemand en matière de réseaux énergétiques intelligents, soutien au développement numérique d’entreprises PME et de taille intermédiaire, investissement dans des secteurs industriels clés tels que la nanoélectronique ou les biotechnologies, etc.  
  
Cet angle des négociations a permis au ministre de l’Economie français d’apparaître sur le devant de la scène. Les médias sont nombreux à reprendre ses déclarations.  
s’est exprimé sur l’euro et son avenir dans un discours intitulé 'Un New Deal pour l’Europe' : il plaide pour une "*Europe à deux vitesses, ou à plusieurs vitesses*", c’est-à-dire une Europe où des décisions seraient prises uniquement entre pays de la zone euro, et non entre les 28 Etats membres de l’Union européenne. Il souhaite en outre renforcer "*la zone euro avec de nouveaux outils, comme un budget et une assurance chômage coordonnée*" et la création de nouvelles institutions.